



Mont-Saint-Aignan Autrement

**2008-2013 : notre action
pour la ville**

Groupe des élu-es Mont-Saint-Aignan Autrement



Ecologistes et citoyens, avec vous !



Après sept années dans l'opposition à la droite UMP de 2001 à 2008, notre groupe d'élus écologistes s'est engagé, en mars 2008, dans une majorité à gauche.

Quatre adjoints et sept conseillers municipaux écologistes ont œuvré, pendant 4 ans, pour concrétiser les engagements pris devant les habitants, dans un esprit constructif et de responsabilité. Il a fallu parfois batailler, traverser des crises au sein de la majorité, pour réussir à faire entendre nos idées.

Aujourd'hui, nos combats portent enfin leurs fruits, sur d'importants sujets : rénovation- agrandissement du centre culturel Marc Sangnier, modernisation du chauffage urbain par la création d'une chaufferie bois, nouveau contrat de gestion de la piscine intégrant des performances éner-

gétiques et travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments municipaux pour maîtriser les coûts de fonctionnement ultérieurs, cahier des charges de l'éco-quartier...

Mais durant ce mandat, notre groupe a aussi regretté qu'un certain nombre de dossiers soient restés bloqués : la révision du PLU, qui aurait dû garantir le développement équilibré de l'urbanisation et la protection effective des espaces naturels et boisés, la suppression totale des pesticides pour le désherbage des rues, afin de protéger la santé des riverains, la dépollution du Fond du Val pour permettre d'y réimplanter une activité de maraichage de proximité, la mise en place d'une nouvelle politique sociale plus adaptée aux besoins des habitants les plus fragiles, l'instauration d'une véritable démocratie participative, pour rompre avec les pratiques du clientélisme.

En octobre 2012, en désaccord sur la conduite des politiques municipales et les méthodes de gouvernance d'un autre âge installées par l'ancien maire Pierre Léautey, notre groupe a décidé de quitter l'exécutif.

Depuis, notre action en tant que groupe autonome au sein du conseil municipal se poursuit dans le respect de nos engagements : écologie, exigence démocratique, transparence.

C'est au nom de la transparence que nous nous exprimons aujourd'hui librement devant les habitants, sur tous les sujets qui les concernent.

Tout au long de ce mandat, notre groupe a agi en responsabilité, pour faire avancer des politiques municipales dans un contexte économique et budgétaire difficile. Nos élus ont développé des compétences diverses et acquis la maîtrise de

l'ensemble des dossiers municipaux et de l'intercommunalité (à la CREA, Communauté de l'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe).

Tout au long des prochains mois, nous allons travailler à la constitution d'une liste, autour de ces objectifs. Nous mettrons très prochainement en place des ateliers participatifs (réunions publiques) avec vous, pour élaborer le programme de la prochaine mandature.

Nos convictions sont intactes pour l'avenir. Notre créativité, mêlée au sens aigu des responsabilités sera au rendez vous de la prochaine élection municipale.

*Bien à vous,
Stephane Talib-Tandard*

SOMMAIRE	
Edito	2-3
Environnement	4-5
Energie	6-7
Culture, sport	8-9
Social, education, jeunesse	10-11
Urbanisme	12-13
Démocratie participative	14-15
Les élus MSA-Autrement	16
Mont-Saint-Aignan citoyenne	16

PROTÉGER NOTRE ENVIRONNEMENT POUR PRÉSERVER L'AVENIR



L'urgence !

Pourrait-on imaginer vivre dans une ville sans espaces naturels et boisés ? A Mont Saint Aignan, ces espaces ne manquent pas : Fond du val, Bois l'Archevêque, Bois des compagnons, prairies du Bel Event, espaces boisés du chemin des Cottés et des Bulins sont autant d'espaces ouverts, paysages remarquables et refuges pour la biodiversité.

Ces espaces de nature en ville, indispensables à chacun pour respirer, se détendre ou s'activer... sont aussi très convoités ! Ces zones sont aujourd'hui menacées par la pression de l'urbanisation, qu'elle provienne directement des promoteurs immobiliers ou indirectement des particuliers qui laissent dépérir les arbres sans anticiper le nécessaire renouvellement des plantations. Les risques sont grand de voir, dans un avenir proche, ces espaces bétonnés ou goudronnés...

Anticipant ces menaces, **notre groupe demande depuis 2008 qu'une révision globale du Plan Local d'Urbanisme soit engagée**. A un an de la fin du mandat, nous avons finalement obtenu **l'inscription au budget de l'étude préalable à la révision**. Il ne faut plus perdre de temps, pour préserver ce qui reste de notre patrimoine commun. Cette étude doit être réalisée au plus vite !

Pesticides, pollution de l'eau et santé : tout est lié !

En 2007, la ville s'était engagée dans la mise en place d'un **Plan de désherbage** pour réduire l'utilisation des pesticides.

Si des **avancées importantes** ont été réalisées sur les **espaces verts** (90% des surfaces sont entretenues sans pesticides) aucune véritable campagne de communication n'a été menée auprès de la population pour **expliquer le choix des nouvelles méthodes** d'entretien.

Plus de 60% des **voiries** et certains espaces publics (cimetières, terrains de sports) restent traités aux **produits chimiques**, dont la plupart sont reconnus dangereux pour la santé. Pire, appliqués à proximité des avaloirs et des caniveaux, ces produits se retrouvent directement dans le milieu naturel et polluent la ressource en eau. **Notre groupe a régulièrement demandé le renforcement des moyens humains pour réaliser un désherbage manuel ou avec des techniques respectueuses de la santé**. Malheureusement, ces priorités ne sont pas encore à l'ordre du jour de l'exécutif municipal.



Protéger nos ressources est essentiel



Pascal Magoarou

Limiter les ondes

Les habitants nous font régulièrement part de leurs inquiétudes sur les ondes électromagnétiques. Dès notre élection, nous avons mené une **campagne de mesures** pour connaître l'ampleur des fréquences émises sur la ville (et notamment quartier Saint André, où les antennes diffusent en direct sur l'école Saint André) qui a ensuite été mise à disposition des habitants (site internet de la ville).

Nous avons alors proposé au maire un **protocole de réglementation** sur le territoire de la commune, pour l'implantation des nouvelles antennes et le renouvellement de celles déjà installées sur le domaine public, en conditionnant l'autorisation au respect des 0,6V/m mais ce protocole n'est aujourd'hui toujours pas appliqué.

Rappelons qu'après les alertes de scientifiques et institutions internationales, l'OMS* a classé les champs électromagnétiques comme potentiellement cancérigènes pour l'homme, en 2012 le **rapport Bioinitiative** actualisé avec 1800 études a renforcé la certitude de nocivité des ondes et l'urgence de mettre en oeuvre des normes pour protéger la population.

Nous restons vigilant sur ce sujet pour protéger la population et notamment les plus sensibles (enfants et personnes âgées).

* Organisation Mondiale de la Santé

Pascal MAGOAROU,

élu MSA-Autrement, Vice-Président à la CREA :
quel bénéfice pour les Montsaintaignanais ?

Pascal Magoarou a engagé à la CREA de nombreuses actions avec des retombées positives pour la vie des habitants de la commune :

- **Dans le domaine forestier** : aménagements importants en forêt verte : route du Bel Event fermée à la circulation, parkings voitures aménagés en amont de la forêt (Bretèque), chemins accessibles à tous (avec mare, kiosque, bancs, promontoire d'observation et panneaux d'information) ; aide à l'aménagement du bois du Cotillet ; charte forestière de territoire (40 partenaires publics et privés) pour l'accueil du public, la protection de l'écosystème forestier et la valorisation du bois. Les massifs forestiers de la CREA sont en cours de labellisation « Forêt d'exception » pour leur richesse patrimoniale
- **Dans le domaine de la politique vélo** : nouvelles pistes cyclables (RD 43 Maromme-Bois-Guillaume-Bihorel et desserte quartier des Oiseaux et campus universitaire). Parmi les 70 communes de la CREA, les habitants de Mont Saint Aignan sont les premiers utilisateurs du système de location Vélo'R et bénéficient largement de la prime mise en place pour l'achat de vélos à assistance électrique et de vélos pliants.
- **Dans le domaine de l'agriculture périurbaine** : mise en place d'un plan d'actions pour une agriculture périurbaine respectueuse de l'environnement, répondant à la demande toujours croissante des consommateurs. La CREA est une des rares agglomérations à s'être dotée d'un tel dispositif pour protéger les espaces agricoles périurbains, aider les installations d'agriculteurs et développer les filières courtes et durables de produits agricoles de qualité.
- **Sur la question des nuisances** : actions de mesure, prévention et lutte contre les pollutions de l'air (au titre de la Vice-présidence de l'association Air Normand) et de réduction du bruit routier (cartographie du bruit et plan de prévention du bruit dans l'environnement).

DE L'ÉNERGIE POUR LES HABITANTS !



Le constat d'une situation difficile

65 % des Français estiment que leur facture d'énergie représente une part importante des dépenses totales du foyer, et 42 % des usagers affirment avoir restreint leur chauffage chez eux au cours de l'hiver 2011 pour limiter leur facture.

Une étude de l'association Air Normand datée de juin 2011 alerte sur **un taux de précarité énergétique préoccupant**, à Mont Saint Aignan comme partout dans l'agglomération Rouennaise : une partie des ménages rencontre en effet **des difficultés pour se chauffer** et y consacre même plus de 10% de ses revenus.

Comment agir ?

Pour nous écologistes, le système de **chauffage collectif** est une réponse concrète pour lutter contre la précarité énergétique.

Durant plus de 4 années, Stéphanie Taleb-Tranchard, alors Première adjointe en charge du dossier, a mis en place **un contrôle approfondi et plus transparent de la gestion de la chaufferie**, vis-à-vis des différents abonnés.

Ce contrôle a notamment permis de **maîtriser l'augmentation du coût du chauffage des 2700 ménages desservis par la chaufferie** (en plus des logements étudiants).

Des **réunions** avec les gestionnaires des parcs et les co-propriétés ont été organisées afin de les sensibiliser à la réalisation d'**audits préalables aux travaux de rénovation**, car les immeubles sont pour la plupart de véritables « passoires énergétiques ».



Chaufferie urbaine de Mont-Saint-Aignan

L'avenir : la chaufferie bois

Après des semaines de mobilisation de notre groupe politique, la ville a intégré en mai 2012 **la construction d'une chaufferie au bois** dans le cadre du renouvellement de la concession de chauffage urbain.

Le passage à l'énergie bois garantira le maintien de la stabilité des prix, à **un coût de moitié inférieur à celui des énergies fossiles** (gaz et fioul) sur la durée de la future concession.

Ces économies futures devraient ainsi contribuer à financer la réalisation des travaux d'isolation nécessaires.

Nos réalisations

- La démarche éco-agent a permis des gains environnementaux substantiels en recyclant davantage les déchets, en rationalisant les déplacements, en économisant le papier, l'eau et l'énergie, en «verdissant» les marchés publics ;
- la **rubrique éco-citoyen** du Mag de la ville est un des outils de sensibilisation à l'environnement ;
- plus d'un million d'euros a été consacré aux **travaux de rénovation énergétique des bâtiments municipaux** améliorant le confort des usagers ;
- la **couverture des terrains de tennis**, d'abord prévue sous la forme d'une bulle, a été repensée avec une structure bois qui s'inscrit dans les principes de développement durable ;
- Le **tri du papier** (bureaux de la mairie, centre technique municipal, centre sportif des coquets, écoles) et la **collecte gratuite des déchets municipaux** par la CREA plutôt que par un prestataire privé, permettent de faire des économies de fonctionnement tout en réduisant les émissions de pollution.



Isoler les logements pour moins dépenser



La rénovation du Parc du Maulévrier

CULTURE & SPORT : DES ENJEUX ESSENTIELS AU BIEN VIVRE ENSEMBLE

Côté culture

Centre culturel

La reconstruction du Centre culturel Marc Sangnier, dossier phare du mandat, débute.

Pour aboutir à ce résultat, nous avons porté dès 2008 un **projet culturel** co-produit, expression d'une culture locale exigeante et populaire, associative et familiale. Validé collégialement, ce projet défend une place pour tous dans le futur centre socio-culturel.

Nous avons aussi défendu **des locaux ambiteux au niveau environnemental**, avec des exigences HQE (Haute Qualité Environnementale) et HPE (Haute Performance Energétique) intégrées en amont de la conception de l'équipement, et nous avons initié une réflexion participative sur l'intégration environnementale et sociale du nouveau centre dans son espace urbain.

Sous l'impulsion de Nathalie Maine, alors adjointe à la culture, un **Conseil consultatif** a été mis en place en début de mandat, permettant du débat sur les projets culturels, petits et grands, de la ville.

Lecture publique

Le **prêt gratuit de livres** a été acquis en 2011, s'appuyant sur le réseau des Bibliothèques pour tous. Nous avons pesé dans ce choix et nous revendiquons la nécessité de **poursuivre la démarche** entamée sur la question de la lecture publique.

Centre Dramatique National en vue

La fusion des scènes nationales Mont-Saint-Aignan/Petit Quevilly et du théâtre des Deux Rives s'est faite dans l'intimité des bureaux des maires... Nous sommes pour la mise en commun de structures au profit des publics, mais nous défendons aussi une politique culturelle qui associe les acteurs concernés. La **direction du CDN** devra être plus transparente et collégiale pour permettre un dialogue entre structures et acteurs culturels, au profit des différents publics, tout au long du parcours culturel.



Déambulation de la Saint Jean

La culture tout au long de la vie

La culture, plus encore en période de crise, participe au lien social. Elle doit rester accessible à tous, tant dans la découverte des arts que dans les pratiques culturelles diverses.

Nous avons défendu tout au long du mandat que la **programmation jeune public** soit maintenue au sein de la commune et que la **continuité de l'action culturelle soit consolidée**, de la maternelle à l'université, comme entre les différents publics (scolaires, professionnels, étudiants, retraités...).

Notre cinéma, **l'Ariel**, est aussi l'un des principaux outils d'attractivité culturelle de notre ville. Nous avons pesé pour mener à bien sa modernisation **en passant au numérique**.

Côté Sport

Sport durable

L'état des bâtiments municipaux est un enjeu important de la question sportive : les écologistes ont apporté leur expertise et pesé dans les **choix durables de rénovation ou de construction**, pour conjuguer aménagements sportifs publics avec responsabilité et prise en compte environnementale : ainsi



Espace sportif des Coquets

nous nous sommes opposés à des projets énergivores et nous avons défendu des choix d'aménagement raisonnés pour les vestiaires Boucicault et la couverture des terrains de tennis pour améliorer le confort des usagers.

Soutien au sport amateur et clubs sportifs

Nous avons par ailleurs défendu la création d'un **office des sports**, peu couteux, qui bénéficie aux associations et clubs amateurs, accueillant de nombreux bénévoles dont les besoins en accompagnement juridique, en ressources humaines, sont grands. Cet office n'a pas été mis en place mais continuera d'être défendu par notre groupe dans la campagne à venir.

Nos actions

- Culture : Premier projet culturel municipal, Conseil consultatif de la vie culturelle, Fête de la Saint-Jean et grands événementiels revisités, travail de mémoire à centre Marc Sangnier, organisation du hors-les murs pendant les travaux, passage au numérique de l'Ariel, maintien des séances jeune public à Marc Sangnier, premier pas pour la lecture publique gratuite...
- Sport : audit énergétique de la piscine, défense d'aménagements et rénovations plus responsables, couverture plus durable des terrains de tennis...

SOCIAL, EDUCATION & LOISIRS : PRENDRE SOIN DE NOUS, APPRENDRE, PARTAGER

Petite enfance

Sous l'impulsion de Colombe Patry, alors adjointe à la jeunesse et la petite enfance, le **partenariat avec l'association des familles** a été renforcé et a abouti à la rénovation des locaux, en augmentant la capacité d'accueil du **jardin des bambins** de 12 à 20 places. Nous avons aussi mené le chantier de **valorisation du réseau des assistantes maternelles** en renforçant la professionnalisation par la formation et le partage des expériences.

Nous avons mis en place le **café-parents** pour rompre l'isolement de certains parents, notamment les femmes seules, et permettre aussi le **soutien à la parentalité**.

L'aménagement des locaux du **centre de loisirs Rosa Parks** a abouti à l'obtention de **l'habilitation pour l'accueil des enfants entre 3 et 4 ans**.

Les capacités d'accueil des enfants de moins de 4 ans sont aujourd'hui suffisantes pour répondre aux besoins des familles même si l'accueil collectif reste une demande très forte qui ne peut pas être satisfaite à 100%. Néanmoins la mise en place d'une **Commission d'attribution des places en crèches** a permis de définir des **critères** prioritaires et ainsi **agir en toute transparence** pour les familles.

Jeunesse

La **rénovation** de l'accueil de loisirs, **l'accueil dès 7h30** pour les enfants des parents qui travaillent tôt, la **valorisation** du travail des animateurs, la mise en place de **projets innovants** ont contribué au dynamisme de ce centre qui accueille de plus en plus de jeunes jusqu'à 13 ans.

Néanmoins on peut regretter sur le secteur jeunesse le **manque de travail en commun** entre les services (culture, sports, solidarité et jeunesse) qui aurait permis une meilleure lisibilité pour les familles. Le site internet de la ville n'a pas non plus rempli ce rôle en matière de **communication**.

Quant aux **adolescents**, des initiatives positives ont pu émerger : commission jeunes, organisation de séjours de vacances de printemps, participation à la fête de l'Europe, création d'un city stade. Malheureusement, toutes les initiatives portées par les jeunes eux-même ont été évincées ! Celles-ci sont pourtant des bons leviers d'insertion et d'intégration pour les jeunes.



Les travaux du centre de loisirs Rosa Parks

Projet social

A la demande de la CAF, la ville doit présenter en 2013 un **nouveau projet social**, issu notamment de **l'étude sur les « besoins sociaux »**. Celle-ci, menée en 2011, a mis en évidence une population vieillissante, une fuite des jeunes ménages vers des zones d'habitat plus accessibles, une augmentation des familles monoparentales, une forte demande de logement social, l'augmentation des demandes d'aides financières notamment pour les charges locatives.

Nous avons pesé, tout au long du mandat, pour que la ville fixe des priorités pour répondre aux enjeux sociaux repérés : favoriser la **mixité sociale** (l'écoquartier y contribuera), proposer une **meilleure prise en charge des jeunes**, poursuivre l'accompagnement des publics fragilisés, notamment des femmes seules avec leurs enfants. C'est cette ville-là qui répondra à la fois aux besoins des citoyens et au maintien de la démographie.

Ecole et rythmes scolaires

Notre groupe, consulté par le maire sur les enjeux de la **réforme des rythmes scolaires**, a insisté pour que le projet de réforme et le choix de rouvrir l'école le mercredi ou le samedi matin soient reportés en 2014 afin de **laisser le temps et la place aux consultations**.

2 questions à...

Colombe Patry,
Adjointe à la jeunesse
et la petite enfance de 2008 à 2012

Vous aviez en charge le dossier de l'égalité homme-femme ?

Oui, et dans ce cadre un diagnostic Egalité homme/femme a été réalisé sur la ville en 2009. Un plan d'actions a été proposé à la municipalité, qui reprend les articles de la charte européenne et les décline en différentes actions. Mais malheureusement cela n'a jamais été retenu dans les priorités sur le mandat. L'action transversale entre les délégations est encore difficile, c'est une culture de travail qui n'est pas encore acquise par tous.

Quelle suite sera donnée à ce dossier ?

La mise en place d'un groupe de travail intercommunal autour des violences faites aux femmes, auquel j'ai participé, a permis de faire un premier état des lieux et réfléchir sur les priorités à se fixer à l'échelle de l'agglomération. La mise en commun des moyens, le partenariat ainsi que la question du logement sont apparus essentiels.

Ici nous avons d'ailleurs réussi à réserver des logements pour accueillir en urgence les femmes victimes de violence, critère prioritaire pour l'attribution de logement social mais aussi pour l'accueil des enfants en crèche.

Une formation des agents sur les violences faites aux femmes a été mise en place en vue de mieux connaître les rôles de chacun et renforcer ainsi la cohérence de nos actions en faveur de ce public.

L'URBANISME EN QUESTION

Un éco-quartier pour préparer la vie de demain

Aujourd'hui, aucun projet urbain ne se dessine comme dans le passé, au temps du modèle dominant des petites maisons individuelles sur 800 m² de terrain en lotissement.

Les communes doivent à la fois **répondre aux demandes de logement de nombreuses familles** qui ne trouvent pas à se loger à des coûts accessibles, et anticiper les incontournables évolutions des modes de vie, liées au **coût des énergies** (chauffage, carburant) mais aussi aux aspirations légitimes, parfois antagonistes, des citoyens : désir de **proximité des services** (éducation, culture, loisirs, santé...) mais aussi désir d'espaces privatifs, de lieux de convivialité, de rencontre, et exigence de qualité environnementale (air, eau, espaces verts).

Lorsqu'un déséquilibre trop grand entre tous ces paramètres apparaît, ce « mode de vie » peut se transformer en véritable cauchemar... Des quartiers entiers sont alors réhabilités, pour retrouver une certaine « qualité de vie ».

Chacun reconnaît que c'est cette « qualité de vie » un peu privilégiée qui fait justement **l'attractivité de Mont-Saint-Aignan**. Mais sommes nous prêts à la partager ? Rien n'est moins sûr lorsqu'on entend certains des habitants qui manifestent leur opposition au projet **d'éco-quartier de la rue Leverrier** (quartier des oiseaux), alors que d'autres

sont demandeurs d'une nouvelle approche urbaine qui ne remet pas en cause les atouts de notre ville.

Le projet d'écoquartier, mené dans une démarche de concertation exemplaire, concilie toutes ces exigences :

- **L'habitat** est compact et son orientation tient compte de l'ensoleillement naturel, pour limiter les consommations de chauffage,
- La place des **espaces verts**, des zones de convivialité (jardins partagés, espaces de jeux, zones piétons) est prépondérante sur celle de la voiture (les places de parking sont en sous-sol, les voiries sont limitées au maximum),
- La **hauteur des constructions** a été limitée pour tenir compte des demandes du voisinage...

La ville comptera ainsi **180 logements nouveaux d'ici 2015**, à des coûts maîtrisés, permettant à des familles modestes d'accéder à la « qualité de vie » de Mont-Saint-Aignan.

Nous, écologistes, pensons clairement que l'attractivité de notre commune est notamment dans ces nouveaux projets d'aménagement, et **nous nous en réjouissons !**

La rue Pasteur

Les aménagements de la **rue Pasteur** ont été votés par notre groupe. Nous avons défendu la mise en place d'une vitesse réduite, avec la zone 30, l'utilisation d'un éclairage à économie d'énergie et l'adaptation aux personnes handicapées. Il demeure cependant quelques inquiétudes sur la manière dont les espaces verts seront intégrés dans le projet.

Le Plan Local d'Urbanisme

Au delà du dossier des **Bouillons** (voir ci-contre) notre groupe a mené bataille pour que les **terres naturelles et agricoles** de notre commune soient préservées de l'urbanisation et de la spéculation foncière : au **Fond du Val**, où nous avons défendu d'une ferme biologique, les terres ont révélé des taux de pollution remettant le projet en cause mais ouvrant par contre celui d'une dépollution exemplaire.

C'est le travail à mener sur le **PLU (Plan Local d'Urbanisme)** que nous avons demandé d'engager pendant le mandat et qui permettra de définir ce que l'on souhaite préserver zone par zone et parcelle par parcelle. Nous serons là pour mobiliser les habitants sur ces dossiers !



Ferme des Bouillons : revenir sur une erreur d'urbanisation destructrice d'espace protégé !

Après que la droite ait déclassé les terrains du Bel Event en zone urbanisable, la ferme des Bouillons, située à proximité des jardins familiaux et de la forêt verte, a été vendue au groupe Immochan en février 2012. Un permis de démolir a été attribué par l'ancien maire pendant l'été.

Notre groupe a vivement déploré cette décision, évitable si la mairie avait agi, comme elle s'y était engagée dans son programme, en modifiant le PLU en début de mandat. Le nouveau propriétaire (promoteur aménageur de centres commerciaux) ne cache pas ses intentions sur l'avenir du site.

Notre groupe a dénoncé l'opacité des décisions prises et le manque de réflexion stratégique sur l'avenir du site : pour nous il faut préserver la ferme des Bouillons et favoriser l'installation d'une exploitation agricole en filière courte, adossée à des activités d'éducation à l'environnement.

En mars 2013 lors du vote du budget, notre groupe a obtenu l'inscription d'une étude d'urbanisme préalable à la révision du PLU et rappelé la nécessité de protéger ces terrains dans le SCOT (Schéma de cohérence territoriale, en élaboration).

Mais il n'en reste pas moins que le meilleur moyen de préserver durablement la ferme reste l'acquisition et la maîtrise foncière de l'ensemble du site du Bel Event.

DEMOCRATIE PARTICIPATIVE & CITOYENNETE

Associer les habitants aux projets qui concernent la vie de la cité, c'est donner aux «**experts du quotidien**», les moyens de s'impliquer, proposer et participer.

Qu'il s'agisse de la construction d'une crèche, d'un centre culturel ou sportif, de la gestion d'une piscine ou encore d'un espace vert, le **débat public** et la **concertation** sont des nécessités.

Lorsqu'ils existent, ces outils de participation **enrichissent les projets et donnent du sens** à la décision.



Stéphanie Taleb-Tranchard

Pour preuve, le manque de transparence et de consensus dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme en 2007, par la majorité UMP, conduit aujourd'hui à de nombreuses contestations d'habitants, qui découvrent à posteriori des choix d'urbanisme irréversibles.

Pendant quatre ans, notre groupe écologiste, avec la première Adjointe, a fait des propositions pour renforcer la concertation : des conseils consultatifs ont été créés et des réunions publiques commencent à se développer.

3 questions à... **Stéphanie Taleb-Tranchard,** **Première Adjointe de 2008 à 2012**

Vous étiez adjointe, de 2008 à 2012, en charge de la démocratie participative. Quel est votre bilan ?

Dès 2009, j'ai alerté à la fois mes collègues de la majorité, mais aussi les habitants, sur la faiblesse des moyens mis en œuvre dans ce domaine... et pourtant, associer les habitants aux prises de décisions qui les concernent, cela ne coûte pas si cher !

Au contraire, tenir compte des besoins exprimés par les acteurs, les habitants, les usagers, en amont d'un projet, c'est certes du temps, mais cela évite bien des problèmes par la suite, une fois que le projet est ficelé... et qu'on s'aperçoit qu'à l'usage, le projet ne correspond pas tout à fait aux besoins...

Avez vous des exemples concrets ?

Le cas du Centre Culturel Marc Sangnier nous inquiète un peu, car si les acteurs ont été sollicités sur leurs besoins, depuis la présentation du projet de l'architecte, aucune nouvelle concertation n'a été faite sur l'utilisation des futurs locaux (et des m² supplémentaires), sur la co-activité, sur la gestion commune de l'espace d'accueil...

Même chose pour le centre sportif, où les besoins exprimés n'ont parfois pas été intégrés du tout au projet (par exemple, celui de l'équipement du nouveau DOJO). Ces besoins émergeront de nouveau, et il faudra bien y répondre un jour ou l'autre, avec tous les surcoûts que cela représente lorsqu'ils n'ont pas été intégrés dans le projet initial.

Et qu'en est il de la participation des « simples citoyens » ?

J'avais proposé au maire d'expérimenter de nouveaux outils, assez faciles à mettre en œuvre : le droit de saisine du conseil municipal par l'instauration des pétitions citoyennes, la pratique des référendums sur des questions d'intérêt local, des budgets participatifs alloués aux comités de quartier, les commissions thématiques (sur l'environnement, les espaces publics, le budget municipal) composées d'habitants volontaires tirés au sort, etc.

Malheureusement, Pierre Léautey et moi n'avions pas la même conception de la démocratie participative, et il a préféré limiter son exercice à des entretiens personnels dans son bureau, où des visites de quartier pour entendre les réclamations des riverains...

Bref, le minimum, mais pas certainement pas de quoi mobiliser les citoyens sur des projets qui auraient pu être fédérateurs !



Les élus du groupe **Mont-Saint-Aignan Autrement**

Stéphanie Taleb-Tranchard, Présidente du groupe des élus écologistes

Colombe Patry, Pascal Magoarou, Jean-François Guillou, Alice Briant, Jacques Douault,

Yves Sévère, François Simon, Anne Dumont, Conseillers municipaux

Mont-Saint-Aignan **citoyenne** !

Des rencontres

Mont-Saint-Aignan Citoyenne, c'est une méthode pour construire ensemble le projet de notre ville. De mai à novembre prochain, nous inviterons tous les habitants à s'inscrire dans des «**ateliers participatifs**». Placés sous le signe de la créativité et du volontarisme, ils ont pour objectif de définir ensemble les termes du contrat qui sera présenté aux électeurs en mars 2014.

- > **le 30 mai, à 18h30 à l'AS des Coquets : Débat participatif ENERGIE**
- > **en septembre : Débat participatif ESPACES AGRICOLES ET NATURELS**
- > **en octobre : Débat participatif JEUNESSE, EDUCATION ET LOISIRS**
- > **en novembre : Débat participatif ENVIRONNEMENT ET SANTE**

Un appel citoyen

Nous invitons tous les acteurs et citoyens qui se situent clairement dans le camp du progrès social, d'une démocratie renouvelée, de la construction d'une ville écologique attentive à l'éducation de ses enfants comme au bien-être de ses aînés, d'une ville de tous les âges, et qui souhaitent proposer une alternative pour bâtir collectivement l'avenir de Mont-Saint-Aignan à signer l'appel « Pour une ville solidaire, écologiste, tournée vers l'avenir : engagez-vous ! »

sur notre site internet : msa-citoyenne.fr